



La Bruyère
Commune Citoyenne

Administration Communale de La Bruyère
Rue des Dames Blanches 1 - 5080 Rhisnes
Tél. : 081/236 500 Fax 081 23 65 19
Web : www.labruyere.be

Collège communal
Rue des Dames Blanches, 1
5080 Rhisnes
college@labruyere.be

La Bruyère, le lundi 4 août 2025

Monsieur Gilbert,

Le Collège communal a pris connaissance, lors de sa séance du 31 juillet 2025, de la problématique urbanistique inhérente à votre immeuble sis à l'adresse ci-dessus mentionnée et composé actuellement de 2 logements (39 et 39A) différents dotés d'entrée et de pièces de vie totalement distinctes, ainsi que confirmé par le rapport de la zone de police Orneau-Mehaigne en 2017.

Ce bien a, selon les informations contenues dans les archives communales, donné lieu à l'octroi d'un permis d'urbanisme en 2004 au propriétaire précédent, Monsieur , pour sa transformation/extension partielle en espace de bureaux, endroits de stockage et garage.

Il apparaît que lors de votre achat en 2016, cette partie professionnelle avait déjà été convertie en un second logement en toute illégalité compte tenu de l'absence de toute demande de permis d'urbanisme à cette fin.

Aujourd'hui, à la lumière des aménagements ainsi réalisés et de l'effectivité de la présence de 2 lieux de vie de qualité, le Collège certifie que la régularisation de la situation existante qu'il importe de solliciter par le biais de l'introduction d'un permis d'urbanisme conformément au Code du Développement Territorial (CoDT en abrégé), vous sera accordée.

Veuillez agréer, Monsieur Gilbert, l'assurance de notre considération distinguée.


Yves Groignet
Directeur général



Pour le Collège,


Yves Depas
Bourgmestre